

N° : DE/44/5.3/19.03.2018-7

<b>EXTRAIT du PROCES-VERBAL des          DELIBERATIONS DU CONSEIL          DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES</b>			
Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	<b>47</b>	Absents représentés :	<b>10</b>
Présents	<b>35</b>	Absents non représentés :	<b>2</b>
<b>VOTANTS</b>			<b>45</b>

**Etaient présents :**

Mme Ingrid APPRIOU, M. Rémy ARNAUD, M. Jean BERARD, M. Henri BERNAL, M. Pascal BONNIN, Mme Sandrine LAGNEAU, M. Alain BRES, M. Didier CARLE, M. Gwenaël CLAUDON, M. Jean-Claude DANY, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, Mme Sylviane FERRARO, M. Pierre GABERT, M. Stéphane GARCIA, M. Christian GROS, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, M. Thierry LAGNEAU, M. Bernard LE MEUR, M. Yannick LIBOUREL, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Laurence MONTERDE, M. Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, Mme Mireille PEREZ, M. Michel PERRAND, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, M. Christian TORT, Mme Maryse TORT, Mme Sylviane VERGIER.

**Etaient Absents représentés :**

Mme Karine CANDALE (pouvoir donné à Mme Laurence MONTERDE), Mme Martine CASADEÏ (pouvoir donné à Mme Maryse TORT), Mme Patricia COURTIER (pouvoir donné à Mme Mireille PEREZ), M. Dominique DESFOUR (pouvoir donné à M. Serge SOLER), Mme Annie GARNERO (pouvoir donné à M. Mario HARELLE), M. Gérard GERENT (pouvoir donné à M. Pascal BONNIN), M. Jacques GRAU (pouvoir donné à Mme Sylviane FERRARO), Mme Françoise LAFAURE (pouvoir donné à M. Pierre GABERT), Mme Annie MILLET (pouvoir donné à Mme Evelyne ESPENON), Mme Fabienne THOMAS (pouvoir donné à Mme Emmanuelle ROCA).

**Etaient Absents non représentés :**

M. Alain MILON, Mme Isabelle VINSTOCK

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **Mme Sandrine LAGNEAU** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Composition de la Commission Environnement et Cadre de Vie – Désignation de  
 Madame Ingrid APPRIOU en remplacement de Madame Véronique MURZILLI**

Monsieur Thierry LAGNEAU, Vice-Président, rappelle à l'assemblée que suite à l'extension du périmètre de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat aux communes de Sorgues et Bédarrides, la Communauté de Communes a, par délibération n° DE/44/5.2/07.02.2017- 7, institué une Commission Environnement et Cadre de Vie.

Conformément au souhait de Madame Véronique MURZILLI de ne plus être membre de cette commission, Monsieur le Maire de Sorgues propose de la remplacer par Madame Ingrid APPRIOU.

Il convient que le Conseil Communautaire délibère afin de remplacer Madame Véronique MURZILLI par Madame Ingrid APPRIOU au sein de la Commission Environnement et Cadre de Vie.

Acte Exécutoire  
 Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982  
 Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :  
 Affiché le :

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**LES SORGUES DU COMTAT**

99\_DE-084-248400293-20180319-7\_2018-DE

Membres de droits (Maires)	Christian GROS
	Pierre GABERT
	Michel TERRISSE
	Thierry LAGNEAU
	Christian TORT
Althen des paluds (1)	Denis FOURNET (CM)
Bédarrides (2)	Didier MACHABERT (CM)
	Isabelle DUCRY (CM)
Monteux (5)	Evelyne ESPENON (CC)
	Mario HARELLE (CC)
	Annie MILLET (CC)
	Claude PARENTI (CC)
	Rémy ARNAUD (CC)
Pernes les Fontaines (3)	Nadia MARTINEZ (CC)
	Henri BERNAL (CC)
	Laurence MONTERDE (CC)
Sorgues (4)	Patricia COURTIER (CC)
	<b>Ingrid APPRIOU (CC)</b>
	Christelle PEPIN (CM)
	Gérard GERENT (CC)

**Le Conseil Communautaire,**

**Monsieur Thierry LAGNEAU, Vice-Président, entendu,**

**Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,**

**DESIGNE** Madame Ingrid APPRIOU en remplacement de Madame Véronique MURZILLI au sein de la Commission Environnement et Cadre de Vie.

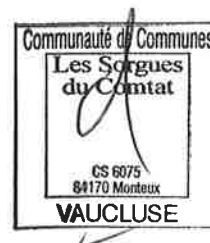


**Le Président,**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
 Et ont signé au registre les membres présents.  
 Pour copie conforme.

**Christian GROS**

**Président de la Communauté de communes  
 Les Sorgues du Comtat**



Acte Exécutoire  
 Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982  
 Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982  
 Envoyé le :  
 Affiché le :